Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (2000)

Heft: 135-137

Artikel: Le Messager suisse, l'histoire... sans fin

Autor: Pierquet, Alexandre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-847634

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Messager Suisse, l'histoire... sans fin.

À l'heure des nouvelles technologies (où tout va trop vite), de la mondialisation, (où personne ne sait plus qui il est), et de l'information en temps réel (où l'on ne distingue pas le vrai du faux), il est resté un magazine fortement enraciné dans ses origines, à l'image des traditions de son pays : la Suisse.

Fondés par des émigrants suisses venus s'installer en France peu de temps après la Seconde Guerre mondiale, nos pionniers ont fait de la France un canton supplémentaire. Il faut faire une étude historique, sociologique, comportementale des Suisses pour comprendre le dénouement de cette fin.

En 1955, la France alors en pleine croissance économique, accueille des immigrants suisses qui sont à l'image de leurs ancêtres (les Gardes suisses) des aventuriers. Venir ici, tout quitter pour une nouvelle vie, est la motivation première de nos futurs fondateurs de cercles, amicales, associations, et autres groupes helvétiques. Leur intégration est sans faille, mais chacun se souvient de ses origines, des traditions de son village, de l'histoire de son canton, et est fier de sa différence.

La France est la première destination des immigrants suisses et les réunions de nos compatriotes d'alors sont autant de fêtes que la France compte de citoyens helvétiques. L'engagement de ces chefs est remarquable, il fera entrer dans l'histoire des Suisses de France des hommes et des femmes qui œuvrent encore aujourd'hui (et qui collaborent aussi *au Messager Suisse*).

En l'an 2 000, le visage de la Suisse en France a perdu de son panache ! Les rangs des animateurs et des têtes pensantes se sont éclaircis, les réunions ne comptent guère que les mêmes citées il y a 45 ans, les querelles de clocher sont devenues des guerres de tranchées.

Toujours les mêmes, se sont succédé... à eux-mêmes.

Une partie de la Suisse en France d'autrefois est restée intacte, l'autre partie s'est " fondue " dans la masse, pour devenir des citoyens du monde.

L'histoire du *Messager Suisse* est l'histoire des Suisses qui ont fait la communauté suisse en France.

Tous nos lecteurs se reconnaîtront dans ces quelques (dernières lignes), et en regardant de plus près, chacun se dira " la nouvelle génération est à l'image des nouvelles technologies : loin des traditions, occupée à faire la révolution d'une nouvelle vie qui n'aura pas d'identité ". Les Suisses qui vivent aujourd'hui en France comptent 160 000 âmes, et le *Messager Suisse* voit le nombre de ses lecteurs baisser d'une année sur l'autre.

Que faire ?

Après avoir tenté différentes expériences, testé tous les potentiels " francophones ", il ne nous reste que trois alternatives. L'existence d'un magazine ne peut être maintenue qu'avec des lecteurs.

Vous êtes aujourd'hui 3 000 à nous lire tous les mois, et c'est insuffisant pour faire face aux charges, déjà réduites à leur minimum.

Il nous faut donc nous rassembler car la bataille est serrée.

Les coûts de production ne peuvent êtres réduits qu'avec le soutien de tous nos abonnés. Pour réaliser ce projet nous réduirons à l'avenir les parutions tout en augmentant la pagination. Avec encore un peu de temps, nous pensons pouvoir conquérir une nouvelle communauté de lecteurs. Le *Messager Suisse* est un maillon de la chaîne unissant les Suisses de France ; loin d'être un vestige du temps passé, c'est pourtant un des derniers maillons subsistants de cette longue chaîne fraternelle.

L'avenir du *Messager Suisse*

Le *Messager Suisse* a toujours été proche de ses lecteurs, c'est pourquoi nous vous proposons de nous aider dans la mesure de vos possibilités. Votre générosité peut se traduire par un don au journal ou par l'abonnement ou les abonnements d'un de vos proches (voir notre bulletin d'abonnement en page 40). Votre fidélité au dernier journal suisse indépendant ne s'est jamais démentie. Nous savons que le combat, que nous engageons pour vous, n'est pas vain...

Alexandre Pierquet

Bulletin de souscription pour la continuation du Messager Suisse

Je soussigné .....

Demeurant .....

.....

N° abonné : .....

Souhaite participer à la poursuite de la parution du Messager Suisse en adressant un don de : .....

À nous adresser à :

Le Messager Suisse, 100, rue Édouard Vaillant, 92300 Levallois-Perret

N.B. Vos chèques ne seront encaissés qu'à la parution du prochain numéro.

Ils nous soutiennent mais nous avons besoin de plus...

Les interventions des amis du Messager auprès des autorités (ambassades, Conseil fédéral, affaires étrangères) n'ont pas manqué. Nous publions ici, pour votre parfaite information, nos nombreuses propositions ainsi que les réponses (trop rares). Les fonds ne manquent pas...

Texte de la question ordinaire du 23 juin 2000, présentée par M. Le Conseiller national Rossini.

S'agissant des liens de notre pays avec les Suisses de l'étranger, et plus particulièrement en matière d'information, le Département fédéral des affaires étrangères est prié de répondre aux questions suivantes :

Quels sont les moyens mis en œuvre pour garantir et développer les liens entre la Suisse et ses ressortissants à l'étranger, en termes de supports utilisés (circulaires, revues, médias, etc.) et quels sont les coûts actuels y relatifs ?...

Actuellement, la revue des communautés suisses de langue française, le *Messager Suisse*, connaît des difficultés financières. Ses responsables ont sollicité un soutien " logistique et technique " au Secrétariat des Suisses de l'étranger (lettre du 22 novembre 1999). Une réponse de M. l'Ambassadeur Thomas Füglister (du 8 décembre 1999) suggère des pistes d'action. Étant donné l'intérêt de cette publication, serait-il possible, à titre ponctuel et exceptionnel (si cela ne relève pas des critères de subventionnement habituels), une campagne de prospection (sur la base d'un concept qui serait à élaborer) devant permettre d'atteindre une masse critique d'abonnés, garantissant ainsi la survie du journal ?...

Extraits de la réponse du Conseil fédéral :

" Cette année, un montant de 2 284 100 francs a été budgété pour en assurer le financement. La *Revue suisse* constitue le principal moyen d'information des Suisses de l'étranger... La *Revue suisse*, en particulier ses " pages locales ", remplace dans une large mesure les circulaires, autrefois nombreuses, de nos représentations...

La Confédération soutient financièrement Radio Suisse internationale, à hauteur de 20 millions de francs environ par an. Un montant supplémentaire de 2 millions de francs suisses va à SRG SSR idée suisse pour sa participation à des programmes de télévision internationaux (TV5, Arte, 3Sat).

... une stratégie visant à l'abandon progressif mais irréversible des ondes courtes et au passage de RSI à une offre de programmes efficace, mais moins onéreuse, mettant l'accent sur Internet.

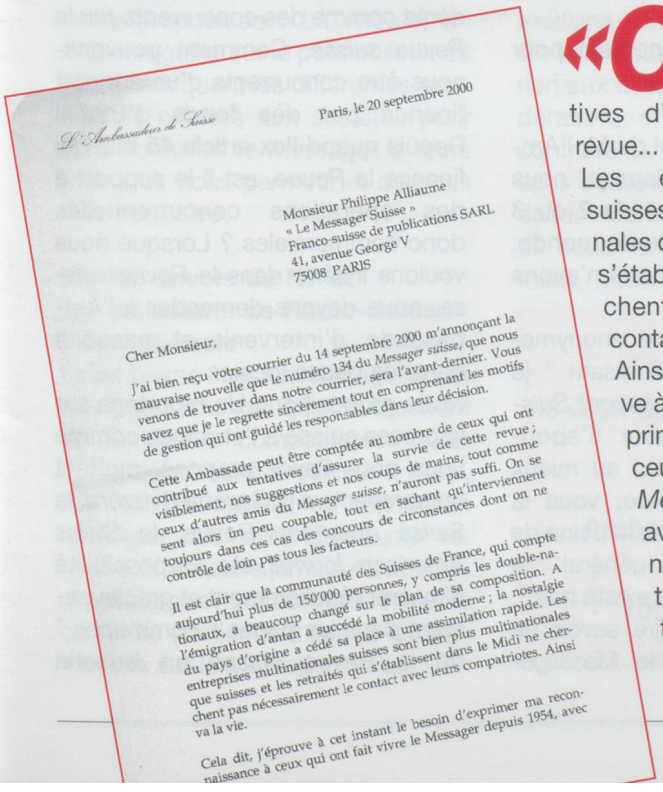

L'Ambassadeur de Suisse

Paris, le 20 septembre 2000

Monsieur Philippe Alliaume
« Le Messager Suisse »
Franco-suisse de publications SARL
41, avenue George V
75008 PARIS

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 14 septembre 2000 m'annonçant la mauvaise nouvelle que le numéro 134 du *Messager suisse*, que nous venons de trouver dans notre courrier, sera l'avant-dernier. Vous savez que je le regrette sincèrement tout en comprenant les motifs de gestion qui ont guidé les responsables dans leur décision.

Cette Ambassade peut être comptée au nombre de ceux qui ont contribué aux tentatives d'assurer la survie de cette revue ; visiblement, nos suggestions et nos coups de mains, tout comme ceux d'autres amis du *Messager suisse*, n'auront pas suffi. On se sent alors un peu coupable, tout en sachant qu'interviennent toujours dans ces cas des concours de circonstances dont on ne contrôle de loin pas tous les facteurs.

Il est clair que la communauté des Suisses de France, qui compte aujourd'hui plus de 150'000 personnes, y compris les double-nationaux, a beaucoup changé sur le plan de sa composition. A l'émigration d'antan a succédé la mobilité moderne ; la nostalgie du pays d'origine a cédé sa place à une assimilation rapide. Les entreprises multinationales suisses sont bien plus multinationales que suisses et les retraités qui s'établissent dans le Midi ne cherchent pas nécessairement le contact avec leurs compatriotes. Ainsi va la vie.

Cela dit, j'éprouve à cet instant le besoin d'exprimer ma reconnaissance à ceux qui ont fait vivre le Messager depuis 1954, avec

« Cette Ambassade peut être comptée au nombre de ceux qui ont contribué aux tentatives d'assurer la survie de cette revue...

Les entreprises multinationales suisses sont bien plus multinationales que suisses et les retraités qui s'établissent dans le Midi ne cherchent pas nécessairement le contact avec leurs compatriotes. Ainsi va la vie. Cela dit, j'éprouve à cet instant le besoin d'exprimer ma reconnaissance à ceux qui ont fait vivre *Le Messager* depuis 1954, avec leur plume, leur bloc-notes, leur caméra, leur crayon, leur calculatrice et leur téléphone. À tout moment, ces " faiseurs " ont su trouver et traiter des sujets qui étaient tout à la fois intéressants en soi et pertinents pour la Suisse et son avenir... "

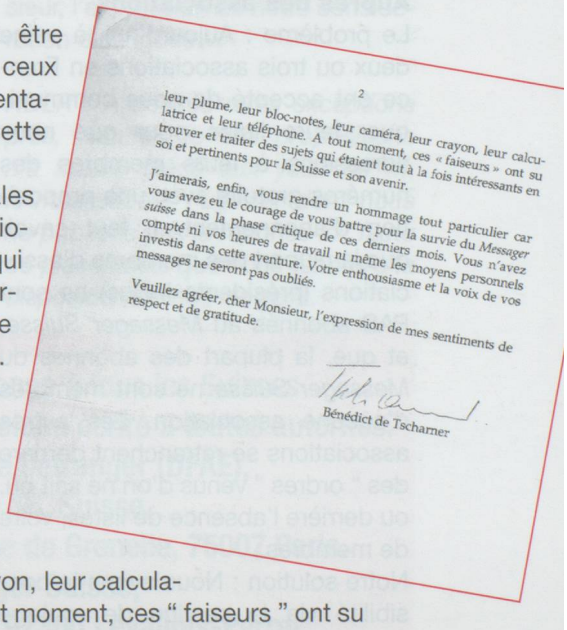

2

leur plume, leur bloc-notes, leur caméra, leur crayon, leur calculatrice et leur téléphone. A tout moment, ces « faiseurs » ont su trouver et traiter des sujets qui étaient tout à la fois intéressants en soi et pertinents pour la Suisse et son avenir.

J'aimerais, enfin, vous rendre un hommage tout particulier car vous avez eu le courage de vous battre pour la survie du *Messager suisse* dans la phase critique de ces derniers mois. Vous n'avez compté ni vos heures de travail ni même les moyens personnels investis dans cette aventure. Votre enthousiasme et la voix de vos messages ne seront pas oubliés.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments de respect et de gratitude.

Bénédict de Tscharner

... Il va sans dire que les Suisses de l'étranger sont nombreux à exploiter les nouvelles possibilités techniques pour s'informer par leurs propres moyens sur les événements survenus en Suisse (pages Internet de l'administration fédérale, presse suisse, etc.).

... La Confédération ne soutient pas d'autres publications, entreprises ou associations qui s'emploient à assurer l'information des Suisses de l'étranger.

... La Confédération a été informée des difficultés financières que connaît le *Messager Suisse*. Elle ne peut cependant pas soutenir financièrement cette revue en lui allouant un montant ponctuel ou annuel, faute de disposer des fonds nécessaires. (*NDLR. 25 000 francs suisses*).

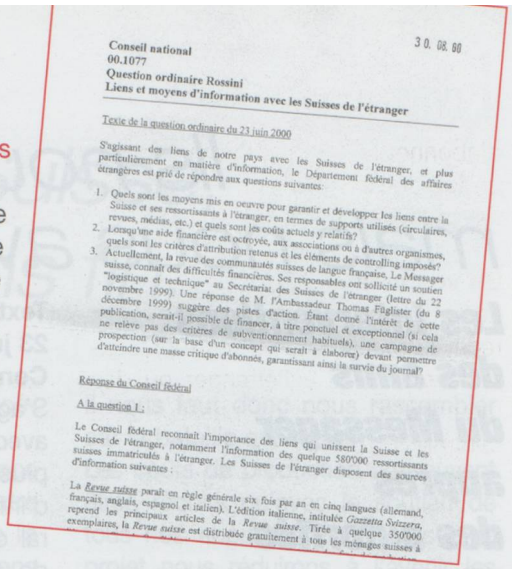

30.08.00

Conseil national
00.1077
Question ordinaire Rossini
Liens et moyens d'information avec les Suisses de l'étranger

Texte de la question ordinaire du 23 juin 2000

S'agissant des liens de notre pays avec les Suisses de l'étranger, et plus particulièrement en matière d'information, le Département fédéral des affaires étrangères est prié de répondre aux questions suivantes:

1. Quels sont les moyens mis en oeuvre pour garantir et développer les liens entre la Suisse et ses ressortissants à l'étranger, en termes de supports utilisés (circulaires, revues, médias, etc.) et quels sont les coûts actuels y relatifs?
2. Lorsqu'une aide financière est octroyée, aux associations ou à d'autres organismes, quels sont les critères d'attribution retenus et les éléments de controlling imposés?
3. Actuellement, la revue des communautés suisses de langue française, Le Messager suisse, connaît des difficultés financières. Ses responsables ont sollicité un soutien "logistique et technique" au Secrétariat des Suisses de l'étranger (lettre du 22 novembre 1999). Une réponse de M. l'Ambassadeur Thomas Füglister (du 8 décembre 1999) suggère des pistes d'action. Étant donné l'intérêt de cette publication, serait-il possible de financer, à titre ponctuel et exceptionnel (si cela ne relève pas des critères de subventionnement habituels), une campagne de prospection (sur la base d'un concept qui serait à élaborer) devant permettre d'atteindre une masse critique d'abonnés, garantissant ainsi la survie du journal?

Réponse du Conseil fédéral

A la question 1 :

Le Conseil fédéral reconnaît l'importance des liens qui unissent la Suisse et les Suisses de l'étranger, notamment l'information des quelque 580'000 ressortissants suisses immatriculés à l'étranger. Les Suisses de l'étranger disposent des sources d'information suivantes :

La *Revue suisse* paraît en règle générale six fois par an en cinq langues (allemand, français, anglais, espagnol et italien). L'édition italienne, intitulée *Gazzetta Svizzera*, reprend les principaux articles de la *Revue suisse*. Tirée à quelque 350'000 exemplaires, la *Revue suisse* est distribuée gratuitement à tous les ménages suisses à

Nos propositions

Les solutions existent pour sauver le *Messager Suisse*. Nous reproduisons ici une lettre que nous avons envoyée l'année dernière à l'ambassadeur de Suisse auprès des Suisses de l'étranger, Thomas Füglister. Les propositions qui y sont faites sont toujours d'actualité...

S.E. Monsieur l'Ambassadeur
Thomas Füglister

Monsieur l'Ambassadeur
et cher Monsieur,

Suite à notre entretien téléphonique d'hier, dont je tiens à vous remercier chaleureusement, j'aimerais récapituler ci-après diverses propositions qu'il me semble possible de mettre en place pour contribuer à faire connaître le *Messager Suisse* à nos compatriotes.

Auprès des associations

Le problème : Aujourd'hui, à peine deux ou trois associations en France ont accepté de nous communiquer leurs listes pour que nous adressions à leurs membres des numéros gratuits avec une proposition d'abonnement. Il faut savoir que la plupart des membres d'associations (présidents inclus) ne sont PAS abonnés au *Messager Suisse*, et que, la plupart des abonnés du *Messager Suisse* ne sont membres d'aucune association. Les autres associations se retranchent derrière des " ordres " venus d'on ne sait où, ou derrière l'absence de listes, voire de membres.

Notre solution : Nous avons la possibilité via le service de routage externe, de faire traiter avec une garantie absolue de confidentialité, des listes d'adresses.

Autrement dit : l'association X transmet ses adresses au service de gestion externe.

- le service les utilise pour faire un routage d'un numéro et d'une proposition d'abonnement
- l'association reste la seule à avoir accès à ses listes, et peut les faire supprimer, modifier, etc.

Bien entendu si l'association souhaite nous les communiquer, nous pouvons les traiter, et si l'association souhaite faire l'envoi elle-même, nous lui mettons les éléments à disposition.

Auprès des consulats de France et des pays " francophones "

Le problème : nous avons écrit à tous les consulats de France, d'Afrique francophone, du Canada, de Belgique, d'Océanie et du Moyen-Orient en leur proposant de leur envoyer

- des affiches
- des numéros gratuits
- des bulletins d'abonnement pour les nouveaux inscrits
- etc.

En France, avec l'appui de M. l'Ambassadeur et deux relances, nous avons eu des réponses de 2 ou 3 consulats. Dans le reste du monde, et malgré 2 relances, nous n'avons eu aucune réponse.

Lorsque nous appelons, anonymement, les consulats en disant " je suis intéressé par le *Messager Suisse*, comment faire pour s'abonner? ", on nous répond au mieux " ach... la *Revue suisse*, vous la recevez gratuitement pas la peine de vous abonner ", ou en général " le *Messager Suisse* ? ça n'existe pas ".

Notre proposition : Faire savoir de manière répétée que le *Messager Suisse* est (encore) vivant et n'est pas la *Revue suisse*. Le faire figurer dans les listes d'adresses des postes diplomatiques et consulaires. Le rappeler régulièrement dans les circulaires de votre service. Demander (imposer) aux consulats de mettre à disposition à l'accueil un numéro en consultation (que nous offrons), et des bulletins d'abonnement. Demander (imposer) aux consulats de faire ce que fait Paris, à savoir de transmettre avec l'accord des intéressés, le nom et l'adresse des nouveaux immatriculés. Demander aux consulats de communiquer au service de gestion externe confidentiel les listes consulaires ou d'assurer un routage d'une information aux immatriculés. Demander qu'une information sur le *Messager* soit jointe aux circulaires envoyées par les consulats aux immatriculés.

Auprès de la *Revue suisse*

Le problème : Nous sommes considérés comme des concurrents par la *Revue suisse*. Comment pouvons-nous être concurrents d'un support financé par des fonds d'État !!! Depuis quand l'ex article 45 bis, qui finance la *Revue*, est-il le support à des opérations concurrentielles donc commerciales ? Lorsque nous voulons insérer dans la *Revue suisse*, nous devons demander à l'Ambassade d'intervenir et passons dans les pages locales.

Notre proposition : Un reportage sur la presse suisse à l'étranger, comme vous nous l'avez proposé, mettant en perspective la *Gazetta Svizzera*, la *Swiss American Revue*, le *Swiss American Journal*, etc. La possibilité d'insérer régulièrement et gracieusement dans les pages " communes " de la *Revue suisse* un bulletin

d'abonnement et une information ou un fac-similé de la dernière couverture du *Messager*.

En vos locaux :
Le problème : J'imagine que vous recevez régulièrement des représentants du DFAE à l'étranger ou des membres du CSE de passage à la centrale. Ils font partie des nombreuses personnes qui ignorent, en général de bonne foi, notre existence.
Notre proposition : Qu'il leur soit remis à chacun un petit dossier, analogue à celui que nous avons adressé aux consulats, leur demandant, avec l'appui du DFAE/ASD de rappeler régulièrement aux immatriculés l'existence du *Messager Suisse*.

Lors de vos interventions à l'étranger (visites, conférences consulaires)
Le problème : Comme indiqué ci-dessus, les personnels consulaires et les présidents d'associations ignorent jusqu'à l'existence du *Messager*.
Notre proposition : Comme ci-dessus, rappeler régulièrement que le *Messager* existe et qu'il n'est ni similaire ni concurrent de la *Revue suisse*. Remise de petit dossier que nous mettons à votre disposition.

Via les envois de l'OSE
Le problème : L'ASO/ASS envoie régulièrement aux sociétés à l'étranger un package d'informations. Nulle part le *Messager Suisse* n'est mentionné.
Notre proposition : Là encore, un rappel régulier sur le petit bulletin de l'OSE, évoquant les différentes possibilités offertes aux sociétés pour faire connaître le *Messager* à leurs membres nous permettrait de nous faire connaître.

Via les envois de K7 et les émissions de Radio-Suisse Internationale
Le problème : ces envois réguliers et ces émissions de qualité touchent de nombreux compatriotes. Lorsqu'un débat est à organiser à Paris, RSI finit par appeler au secours le *Messager* pour avoir de l'audience. Mais RSI ne parle jamais du *Messager Suisse*, et les nombreux envois de K7 ne contiennent jamais d'informations sur le *Messager Suisse*.
Notre proposition : Toujours la même, profiter de ces vecteurs pour faire connaître l'existence du Messager Suisse et rappeler sans cesse son existence en complément de la *Revue suisse*.

En synthèse :
Entendons-nous bien. Nous avons accepté, à la demande notamment de l'ambassade de Suisse en France de reprendre à nos frais et à nos risques le *Messager Suisse* pour lui permettre de survivre. Le Messager Suisse est donc privé (même s'il est de fait à but non lucratif) et nous ne demandons pas à la Confédération ou aux associations de se substituer à nous pour le renflouer.
Mais nous pensons qu'au titre de l'ex article 45 bis, qui disposait que la Confédération encourage les liens entre les Suisses de l'étranger, et au titre de la mission de l'OSE et des associations locales, qui bien que " privées " fonctionnent sur fonds d'état et avec de nombreuses prérogatives de puissance publique, le *Messager Suisse* est une initiative qui mérite d'être soutenue.
Nous ne demandons pas d'argent. Nous demandons simplement le droit et les moyens de faire savoir que nous existons, libre ensuite aux gens de s'abonner ou non. Nous demandons aussi que soient levées les mesures qui par coupable négligence ou par mauvaise volonté, nous excluent du circuit qui nous permettrait de faire savoir que nous existons.
Ce que nous demandons ne coûte rien aux associations ou à la Confédération, et n'est en aucun cas contraire à leur mission. Il s'agit sans doute d'un problème " secondaire " dans leurs préoccupations, et nous le comprenons parfaitement, mais il nous semble que la mission que nous remplissons est secondaire mais non négligeable.
Nous ne sommes pas " officiels " et n'avons pas vocation à le devenir. Nous savons rester dans nos limites, là où d'autres initiatives privées se parent de caractères para-officiels. Mais nous ne sommes pas non plus " pestiférés " et avons besoin que soient régulièrement rappelées, y compris via les canaux officiels, notre existence, notre différence et notre " utilité ".
Je ne pense pas que notre existence fasse du tort à la *Revue suisse*, pas plus qu'à l'UASF ou à l'OSE.Il n'y a donc pas de raison que nous soyons traités comme un ennemi ou comme une quantité négligeable voire méprisable.
Comme je vous l'ai souligné oralement, nous faisons un travail d'information objective, et non de polémique partisane. Il serait certes très facile d'utiliser les pages du *Messager Suisse* pour mener de vaines ou de grandes polémiques, mais nous nous l'interdisons au nom de notre ligne éditoriale actuelle et du respect de nos lecteurs.

Je vous remercie par avance d'avoir eu la patience d'aller au bout de cette longue missive, reste à votre entière disposition pour toute information que vous souhaitez ou pour toute suggestion que vous nous feriez, et vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur et Cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

NDLR : À de très rares exceptions près, aucune de ces propositions n'a trouvé grâce aux yeux de M. l'Ambassadeur Fuglister dont nous ne publions pas la réponse ici, faute de place, mais que nous tenons à la disposition de nos lecteurs.

RÉAGISSEZ !

La constitution fédérale donne à tous les Suisses le droit de pétition, c'est-à-dire celui d'écrire à toutes autorités.
Service des Suisses de l'étranger (DFAE), CH 3003 Berne 16. Suisse.
Ambassade de Suisse, 142 rue de Grenelle, 75007 Paris.
Ou au Messager Suisse, 100, rue Édouard Vaillant, 92300 Levallois-Perret, qui transmettra.